

04/05/2021, 17:24

## AQUITI GESTION ET SIPAREX FINANCENT LA CROISSANCE DE FARGEOT PODOWELL

Fargeot Podowell renouvelle son actionnariat, cinq ans après un MBI qui avait permis à Alexandre et Charles Bataille de prendre les rênes. Le fabricant de chaussures thérapeutiques et de confort accueille comme actionnaires minoritaires Aquiti Gestion (lead) et Siparex Entrepreneurs. Son sponsor historique, Sofimac Régions, cède ses parts, tout en reprenant un petit ticket via un autre véhicule. Ce nouvel LBO vient soutenir l'acquisition de Distraimed, une entreprise toulousaine spécialisée dans la préparation des doses à administrer. Détenu jusqu'à présent par ses dirigeants, dont certains réinvestissent partiellement dans l'opération, cette PME commercialise, via sa marque Oreus, des piluliers ainsi qu'un logiciel visant à faciliter leur préparation par les pharmaciens. Un métier distinct de celui de Fargeot Podowell mais qui cible une même clientèle, les personnes âgées, et les mêmes canaux de distributions, les officines. En ajoutant plus de 6 M€ de chiffre d'affaires à ses revenus, l'acquéreur franchit la barre des 20 M€. Il ambitionne de doubler de taille à moyen terme.

C.B.

### Intervenants de l'opération

**Aquiti Gestion** : François Cavalié, Stéphane Mornge, Thomas Bernard

**Siparex** : Etienne Arlet, Edouard Ribaute

**Sofimac Régions** : Yan Trichard

**Conseils investisseurs : due diligences : financières** : Deloitte (Guillaume Le Minor), Becouze & Associés (Etienne Dubail), **juridique** : EY Avocats (Faustine Carrière, Bertrand Araud)

**Conseils cible : financier** : Entrepreneurs & Finance (Rémi Saint-Lannes, Matthieu Cassone) ; **juridique** : Adveo France (Emmanuel Wiplier), **due diligences : financière** : Kerius Finance (Sébastien Rouzaire), **social** : RH Partners (Laurent Gaussens)

**Conseils cédants : financier** : Adviso (Romain Massiah, Mathilde Aubry) ; **juridique** : Taj (Sylvain Cuvigny, Thomas Gonter) ; **due diligence financière** : Deloitte (Bertrand Chaboussou, Julie Amoureux)

**Conseil juridique prêteurs** : Volt & Associés (Alexandre Tron)

**Dette senior** : LCL, Banque Populaire, Crédit Agricole